Spécialité

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

de Brevet Professionnel

Épreuve E.13 : Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise

Guide pour la préparation et l'évaluation de l'épreuve E13

Évaluation ponctuelle
Contrôle en cours de formation

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Elle s'appuie sur les activités du candidat en entreprise soit au cours de sa formation, soit au cours de son activité salariée ou indépendante.

Elle doit permettre d'évaluer les compétences du candidat à partir des activités réalisées en entreprise et à rendre compte sur :

- l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise ;
- l'organisation du travail ;
- l'organisation du chantier, des postes de travail, gestion de l'espace, gestion et valorisation des déchets ;
- la gestion des moyens (planning de réalisation et de mise en œuvre, répartition des tâches, suivi et ajustement...) ;
- la gestion de la sécurité (analyse des risques, application du PPSPS, consignes de sécurité, etc. …) ;
- la gestion et le suivi de la qualité (démarche de contrôle, mise en œuvre de procédures) ;
- la communication avec les différents partenaires, gestion des interfaces avec les autres corps d'état, avec la coordination de chantier, conseiller le client ;
- le tutorat et la formation de personnel moins qualifié, démonstration de techniques, de savoir-faire ;
- le choix des techniques et procédés de réalisation et de mise en œuvre ;
- les techniques et procédés de mise en œuvre ;
- le choix des matériaux et matériels pour la réalisation de l'ouvrage.

2. CONSTITUTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le candidat doit rendre compte de ses activités réalisées en entreprise au travers d'un dossier et de sa présentation orale. Le dossier est structuré en deux parties complémentaires :

- la première partie fait référence à l'organisation et au fonctionnement de l'entreprise ;
- la deuxième partie présente les activités liées à la réalisation (fabrication et mise en œuvre sur chantier) et le suivi du travail demandé effectués par le candidat en entreprise en relation avec le référentiel du domaine professionnel.

1	Page de garde	1 page	Page de présentation avec Nom Prénom du candidat Identification de l'entreprise de formation Identification de l'établissement de formation Années du cycle de formation, session de l'examen
2	Sommaire	1 page	Titre des documents, des chapitres avec pagination
3	Présentation de l'entreprise	2 à 3 pages	Présentation de l'entreprise, des dirigeants type d'entreprise, nombre de salariés organigramme, organisation de la structure et des équipes place du candidat dans celle-ci typologie de travaux
4	Présentation des situations professionnelles réalisées	12 pages	présentation de 12 situations professionnelles significatives du Brevet Professionnel, vécues et réalisées en entreprise : – types de chantiers, de travaux, – matériaux et produits mis en œuvre, – techniques et méthodes de réalisation, – matériels et moyens humains mobilisés, – niveau de responsabilité et d'autonomie, – mesures de prévention et protection environnementale.

5	Présentation détaillée de 2 situations professionnelles réalisées	6 à 8 pages	Présentation détaillée de deux situations professionnelles réalisées par le candidat en précisant : – le type de chantier, – la nature des travaux, – l'organisation du chantier et des postes de travail, – les moyens matériels et humains, – la gestion de la sécurité, les moyens mobilisés, – les tâches réalisées, – les techniques et procédés de mise en œuvre, – la gestion des interfaces, et la communication avec les différents acteurs, – le tutorat d'un apprentis ou d'un stagiaire, – le suivi du chantier et les contrôles de qualité, – le niveau d'autonomie et de responsabilité du candidat, Le candidat appréciera l'utilité et l'opportunité de joindre des photos et croquis nécessaires à la présentation de son rapport.

6	Conclusion	1 page	Le candidat précisera en quoi la formation réalisée sur le cycle en entreprise et au centre lui a permis d'évoluer et d'acquérir les compétences du diplôme.
7	Remerciements		Formule à l'initiative du candidat

8	Documents annexes	8 à 10 pages maximum	Le candidat sélectionne les documents qu'il jugera nécessaires pour compléter l'argumentation de ses activités présentées. Il peut être ajouté des documents de plans, des photos, des articles techniques, des extraits de normes, des extraits de fiches techniques …

Le choix de la présentation et la composition graphique du dossier sont laissés à l'initiative du candidat et devront permettre d'apprécier ses aptitudes à choisir une production graphique de qualité.
Le centre de formation accompagnera le candidat et lui mettra à disposition les moyens techniques de présentation pour l'épreuve orale sur sa demande.

3. PRÉSENTATION DES 12 SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Afin d'éviter le syndrome de la page blanche, et de tomber dans le piège de la forme littéraire, il peut être conseillé de présenter les situations sous forme de tableau, selon l'exemple ci-après :

IDENTIFICATION DU CHANTIER :

Contexte de réalisation :	Neuf ☐ Ancien ☐ Intérieur ☐ Extérieur ☐	Difficultés rencontrées et prises de décision dans le déroulement des tâches
Activités professionnelles réalisées		
Matériaux, produits particuliers mis en œuvre		
Moyens techniques, matériels		
Application des mesures de sécurité et de prévention		
Niveau d'autonomie et encadrement		

Exemple de trame de réflexion

4. PRÉSENTATION ORALE DES DEUX SITUATIONS PROFESSIONNELLES DÉTAILLÉES

Il appartiendra au candidat de structurer et d'organiser la présentation écrite et graphique de ses activités choisies.
Les deux situations professionnelles retenues devront être différentes, et présenter un caractère professionnel intéressant, portant sur des activités représentatives du secteur professionnel et du niveau du BP.
Il appartiendra au candidat de choisir judicieusement les éléments de présentation, pièces graphiques, photos, commentaires appropriés à la description des tâches réalisées.
Il précisera :

- le type de chantier,
- nature des travaux,
- les activités professionnelles et tâches réalisées,
- l'organisation du travail mise en place,
- les moyens humains mobilisés,
- les moyens techniques et matériels,
- les produits et matériaux mis en œuvre,
- les normes et réglementation appropriées et exploitées,
- les documents liés au chantier et à la mise en œuvre,
- les procédures et mesures de prévention,
- le rôle de tutorat et d'encadrement,
- les techniques et moyens de contrôle utilisés,
- les difficultés rencontrées et les moyens utilisés pour les résoudre,
- etc. …

Lors de la présentation orale du dossier, il appartiendra au candidat de choisir la stratégie de présentation. À cet effet, il pourra s'il le souhaite utiliser des outils numériques de présentation.
Le jury appréciera les capacités du candidat à structurer, justifier, argumenter les renseignements techniques apportés dans les descriptions.
L'autonomie et les compétences en communication écrite et orale seront des éléments devant apparaître dans les présentations lors de l'épreuve.

5. ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.1 Sécuriser les déplacements ;
- C3.2 Réaliser l'installation de chantier ;
- C3.4 Installer et sécuriser les postes de travail en hauteur et les moyens d'accès ;
- C3.12 Réaliser des raccords ;
- C3.13 Replier le chantier ;
- C4.1 Communiquer avec les interlocuteurs du chantier ;
- C4.2 Animer une petite équipe ;
- C4.3 Rendre compte de ses interventions ;
- C5.1 Effectuer des contrôles ;
- C5.2 Assurer la maintenance préventive des matériels.

6. MODE D'ÉVALUATION

⇒ **Évaluation ponctuelle :**

Déroulement de l'épreuve :

- épreuve orale, d'une durée de 30 minutes : 10 minutes de présentation, 20 minutes d'entretien.

Pour la présentation de son rapport d'activités, le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (ordinateur, vidéo projecteur, etc. …), les mieux adaptés.

⇒ **Contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion **d'une situation d'évaluation** organisée dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue et dans le cadre des activités habituelles de formation par l'équipe enseignante chargée du domaine professionnel.
Le déroulement de l'épreuve est identique à celui défini dans l'évaluation ponctuelle.

7. GRILLE D'ÉVALUATION

Lors de l'évaluation du candidat, une commission composée de deux formateurs et d'au moins un professionnel associé procèdera à la lecture du dossier puis à l'épreuve orale comportant l'exposé du candidat de ses activités présentées dans le rapport, suivi d'un entretien portant sur ces activités.

La proposition de note sera effectuée conjointement par les membres de la commission au regard des compétences signifiées dans le règlement d'examen.
La fiche d'évaluation sera renseignée, et signée par les membres de la commission. Elle sera transmise au dossier d'évaluation de l'épreuve E1 sous couvert du chef de centre.
Le dossier pourra être consulté si besoin par le président du jury de délibération.
Le candidat n'est pas informé de la proposition de note.

Documents pour l'évaluation :

1° Document de préparation de l'oral et de l'entretien avec le candidat :
Sur ce document, les membres de la commission analysent le dossier du candidat et prépare les questions qui seront traitées lors de la phase d'interrogation.
Les questions devront être formulées pour permettre aux membres de la commission d'obtenir des précisions, des compléments sur les techniques, les moyens, les conditions de réalisations des activités.

2° Document d'évaluation :
- à renseigner, à compléter et à signer par les membres de la commission,
- à transmettre au chef de centre à la fin de l'épreuve avec le dossier du candidat.

8. CONSIGNES AUX MEMBRES DE LA COMMISSION D'INTERROGATION
Lors de la lecture des dossiers, les membres de la commission noteront sur la fiche « PREPARATION DE L'INTERROGATION – ENTRETIEN », les thèmes et questions qui seront abordés lors de la phase d'entretien.
Le dossier fera l'objet d'une évaluation à porter sur la fiche « ÉVALUATION DU DOSSIER / RAPPORT D'ACTIVITÉS ».
Chaque critère devra être évalué selon les niveaux précisés.

Lors de phase de présentation puis d'interrogation, les membres de la commission d'interrogation évalueront les compétences visées en précisant le niveau (de 1 à 5) pour chaque critère. Si un critère n'est pas évalué ou évaluable, la ligne correspondante à ce critère ne sera pas renseignée.

Mode opératoire pour la fiche d'évaluation :
- porter l'évaluation de 1 à 5 pour chaque critère évalué,
- reporter la valeur dans la colonne Ni,
- calculer la note de la compétence évaluée dans la colonne NG,
- procéder ainsi pour toutes les compétences,
- pour calculer la note /60 :

$$\frac{\boldsymbol{\Sigma\ des\ Ng}}{\boldsymbol{Nb\ des\ Ni\ évalués}} \quad \boldsymbol{x\ 12 = note\ /60}$$

- porter l'évaluation /20

Session 2026	**BREVET PROFESSIONNEL** **PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS** **Épreuve E1 : Etude Technologique** — **Coeff. : 8** **Épreuve E13 - U13 : Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise** **Durée 30 minutes** (présentation 10 min – entretien 20 min) — **Coeff. : 2**	**Académie :**

Nom et prénom du candidat : **N° d'inscription** :

Centre d'examen :

5 niveaux d'évaluation					CALCUL	
1	2	3	4	5	Notes intermédiaire	Notes globales

EVALUATION DU DOSSIER / RAPPORT D'ACTIVITES

1 : Insuffisant ; **2** : passable; **3** : acceptable; **4** : Bien ; **5** : Très Bien

Indiquer par critères le niveau de 1 à 5 atteint par le candidat

	Compétences	Désignation des critères	Évaluation						Calcul		
		Qualité de la conception du dossier	1	2	3	4	5	coef	**Ni**	**Ng**	**Total**
CONSTITUTION DU DOSSIER	C4-3	présentation-structure-qualité et respect du cahier des charges						x1			/40
		rédaction (orthographe, syntaxe, graphisme, illustration)						x1			
		Qualité du contenu technique et description de l'activité									
		pertinence des situations présentées/diplôme						x1			
		niveau de complexité des douze situations présentées/BP						x2			
		niveau de complexité des deux situations développées (temps passés, quantitatifs, méthodes et techniques)						x2			
		précision des présentations (explications-croquis)						x1			

	Compétences	Désignation des critères	Évaluation					Calcul		
		Présentation orale des activités suivie de l'entretien	1	2	3	4	5	**Ni**	**Ng**	**Total**
EXPOSÉ - ENTRETIEN	C3-1	les déplacements sont sécurisés								/60
	C3-2	le plan d'installation du chantier est respecté								
		l'organisation du travail est rationnelle et adaptée au chantier								
		les opérations proposées sont adaptées et chronologiques								
	C3-4	les mesures de prévention sont prises en compte dans l'organisation des travaux								
		les postes de travail sont sécurisés								
		les moyens de prévention sont présents et utilisés								
	C3-12	le suivi des travaux est assuré et les résultats sont conformes au cahier des charges								
		les raccords et ajustements permettent la clôture du chantier								
	C3-13	le repli du chantier est assuré								
		les matériaux sont inventoriés								
		le tri et l'évacuation des déchets sont assurés								
	C4-1	la communication orale est claire, précise								
		les moyens techniques de communication sont maîtrisés								
		les situations présentées sont argumentées et le vocabulaire technique utilisé permet est adapté								
		la prise en compte des interlocuteurs du chantier permet la valorisation de l'entreprise								
	C4-2	la transmission des techniques et le tutorat sont assurés								
		la répartition des tâches dans l'équipe est optimale								
		la transmission des consignes dans l'équipe est assurée								
	C5-1	les techniques et moyens de contrôle sont maîtrisés								
	C5-2	la maintenance des matériels est assurée								
		le nettoyage des matériels est effectué selon le respect des procédures et de l'environnement								

Observation du jury :

Évaluation	sur	Note Totale
Note du dossier	/40	/20
Note de l'oral	/60	
Note globale	/100	

Nom des évaluateurs	Qualité	Signature
.....		
.....		
.....		

Session 2026	BREVET PROFESSIONNEL PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS **Épreuve E1 : Etude Technologique** **Coeff. : 8** **Épreuve E13 - U13 : Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise** **Durée 30 minutes** (présentation 10 min – entretien 20 min) **Coeff. : 2**	**Académie :**

Candidat

Nom et prénom : _____ N° d'inscription : _____

Centre d'examen : _____

Membres de Jury

Nom et prénom : _____

Nom et prénom : _____

Nom et prénom : _____

PRÉPARATION DE L'INTERROGATION - ENTRETIEN

Questions prévues